

NOS VALEURS

La pratique du taekwondo induit une façon de penser qui met en valeur la force au service de la justice. Cette philosophie amène un mode de vie, une forte discipline personnelle, qui s'appuie sur des valeurs. Voici les 5 principes fondamentaux du Crédo du taekwondo

COURTOISIE

INTÉGRITÉ

PERSÉVÉRANCE

MAÎTRISE DE SOI

COURAGE (ESPRIT FORT)

Fondée en 1983, la Fédération québécoise de taekwondo WT est le seul organisme approuvé par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

MISSION

la Fédération a pour mission principale de permettre à la population québécoise d'avoir du plaisir et de ressentir du bien être à la pratique du taekwondo. Taekwondo Québec aide ses clubs membres de la province à la promotion du taekwondo (Les clubs ayant comme mission de donner des cours de taekwondo). De plus, elle offre une sécurité aux membres (clubs et adeptes) en matière d'assurances.

Taekwondo Québec poursuit sa mission d'excellence afin de demeurer le point de référence Canadien concernant le développement du talent sportif visant le niveau de rayonnement national et international de même qu'à la formation et au perfectionnement des personnes ressources qui encadrent ce talent identifié.

DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

TAEKWONDO QUÉBEC



QU'EST-CE QU'UNE DÉCLARATION DE SERVICES ?

Vous trouverez, dans ce document, nos engagements quant aux services que nous vous offrons. La nature des services, les modes de prestation et la procédure à suivre si vous souhaitez nous exprimer votre insatisfaction y sont décrits.

FACILE D'ACCÈS

www.taekwondo-quebec.ca

[Facebook](#)

**Fédération Québécoise de taekwondo FMT
Maison du Loisir et du Sport
7665, Boul. Lacordaire, Montréal, Québec
H1S 2A7**

**Téléphone: 514-252-3198
Télécopieur: 514-254-7075**

Les jours ouvrables sont tous les jours de la semaine sauf le samedi, le dimanche et les jours fériés du Québec

ADRESSE COURRIEL POUR INFORMATION GÉNÉRALE :
INFO@TAEKWONDO-QUEBEC.CA

ADRESSE COURRIEL POUR REJOINDRE LE DIRECTEUR EXÉCUTIF : ESSABBAR@TAEKWONDO-QUEBEC.CA

ADRESSE COURRIEL POUR REJOINDRE LE CHARGÉ DE PROJETS : FRANCOIS.C.FORTIER@TAEKWONDO-QUEBEC.CA

ADRESSE COURRIEL POUR REJOINDRE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION: ADMINISTRATION@TAEKWONDO-QUEBEC.CA

ADRESSE COURRIEL POUR REJOINDRE LE COMITÉ DES OFFICIELS : OFFICIELS@TAEKWONDO-QUEBEC.CA

ADRESSE COURRIEL POUR REJOINDRE LE COMITÉ DE TOURNOIS: TOURNOIS@TAEKWONDO-QUEBEC.CA

ADRESSE COURRIEL POUR REJOINDRE LE COMITÉ DE POOMSÆ: POOMSÆ@TAEKWONDO-QUEBEC.CA



Des demandes traitées avec rigueur, compétence et sans parti pris.

Vous pouvez compter sur :

- ◆ l'examen complet, objectif et impartial de votre demande;
- ◆ du personnel qualifié.

Des explications claires et des services transparents

Vous pouvez compter sur :

- ◆ des explications complètes dans un langage clair, simple et facile à comprendre;
- ◆ l'envoi d'une réponse écrite lorsque vous le demandez.

Une préoccupation constante à l'égard de la protection des renseignements confidentiels

NOS ENGAGEMENTS

Une approche humaine et des services courtois.

Vous pouvez compter sur :

- ◆ notre attitude respectueuse;
- ◆ notre écoute attentive à bien comprendre vos besoins ou votre demande;
- ◆ des services adaptés à vos besoins;
- ◆ le respect des rendez-vous à nos bureaux.

Des services accessibles

◆ Vous pouvez nous transmettre votre demande de différentes façons, selon vos besoins :

- par notre site Web (formulaire sécurisé);
- par téléphone;
- par la poste;

- par courriel;
- par télécopieur;
- en personne, à nos bureaux de Montréal.

Nous prenons les mesures nécessaires pour favoriser l'accessibilité de nos services aux personnes présentant un handicap.

Des délais de services raisonnables

Nous nous engageons à :	Dans un délai habituel de :
Prendre votre appel téléphonique	Moins de 30 minutes
Accuser réception de votre demande	Deux jours ouvrables
Vous dirigez vers la ressource appropriée si votre demande ne relève pas de notre compétence	Trois jours ouvrables
Effectuer le traitement de votre demande	10 jours ouvrables, à compter du moment où nous accusons réception de votre demande
Pour les demandes nécessitant un travail approfondi	Maximum 12 mois à compter du moment où nous accusons réception de votre demande. Nous vous informerons régulièrement du traitement de votre demande.